

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Vendredi 12 Octobre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 7.1, 0.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h30.

Étaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS représenté par Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Eric ALAUZET (jusqu'au 7.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 0.2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Emile BRIOT (jusqu'au 7.1), Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à partir du 1.1.1), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 7.1), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 7.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, Mme Elsa MAILLOT (à partir du 7.1), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 7.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à partir du 1.1.1), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 1.1.1) Bonnay : M. Gilles ORY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE représenté par M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON représenté par M. Jean-Luc GUILLAUME Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL Mamirole : M. Daniel HUOT Montferand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY représenté par Mme Géraldine LAMBLA Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER représentée par M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Gueric CHALNOT, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel LOYAT, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN François : M. Claude PREIONI La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pugey : M. Frank LAIDIE Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (à partir du 0.2), T. BIZE, G. CHALNOT, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 0.1), C. DELBENDE, C. DEVESA, M. EL-YASSA (jusqu'au 1.1.1), B. FALCINELLA, A. GHEZALI, J. GROSPERRIN (jusqu'au 7.1), M. LOYAT, E. MAILLOT (jusqu'au 1.1.1), M. OMOURI, S. PESEUX, K. ROCHDI (jusqu'au 7.1), R. STHAL, G. VAN HELLE (jusqu'au 0.1), M. ZEHAF (à partir du 7.1), C. PREIONI, H. TRUDET, S. RUTKOWSKI, D. PARIS, P. CONTOZ, M. FELT, P. BELUCHE, D. GAUTHEROT, JN. BESANCON

Mandataires : D. DARD (à partir du 0.2), A. VIGNOT, JL. FOUSSERET, P. GONON (jusqu'au 0.1), C. LIME, F. PRESSE, S. WANLIN (jusqu'au 1.1.1), P. CURIE, N. BODIN, L. FAGAUT (jusqu'au 7.1), S. BARATI-AYMONIER, P. DUCHEZEAU (jusqu'au 1.1.1), M. SEBBAH, C. WERTHE, D. POISSENOT (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT, M. LEMERCIER (jusqu'au 0.1), C. MICHEL (à partir du 7.1), JY. PRALON, P. SIMONIN, J. CANAL, R. STEPOURJINE, D. HUOT, C. BOTTERON, J. KRIEGER, G. ORY, V. MAILLARD

Délibération n°2018/004391

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Désignation d'un secrétaire de séance

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Conseil de Communauté,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté nomme Monsieur François LOPEZ comme secrétaire de séance.

Les délibérations, les comptes rendus succincts et les procès-verbaux des séances de Conseil de Communauté peuvent être consultés sur le site du Grand Besançon (<http://grandbesancon.fr> ; rubrique : Grand Besançon / Les instances politiques / Agenda et délibérations).

Les procès-verbaux des séances de Conseil de Communauté font l'objet d'un envoi électronique via une plateforme sécurisée aux conseillers.

Préfecture du Doubs

Reçu le 23 OCT. 2018



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président